



EDITORIAL

Comme chacun d'entre-nous a pu le constater, on peut estimer que notre manifestation du 15 Octobre a remporté un réel succès.

En effet, d'une part, la couverture médiatique de l'événement a été de bonne qualité et d'autre part, les habitants sont venus en nombre faire entendre leurs revendications.

C'est ainsi que s'exprime Monsieur J.P. Blazy, Maire de Gonesse, par une lettre en date du 25 Octobre 1995, adressée à Monsieur Savage, Président de l'ADVOCNAR.

Je partage sans réserve les sentiments exprimés par Monsieur le Maire de Gonesse.

- Près de 1.000 à la manifestation de 1993 ;
- 4.000 à la manifestation de 1994 ;
- 5.000 et plus à la manifestation de 1995.

Le défilé jusqu'aux aérogares de Roissy 2 s'est déroulé dans l'ordre et avec dignité.

Il est regrettable qu'ensuite la fin de la manifestation ne se soit pas déroulée comme prévu.

Rappelons-nous, que nous étions sous le plan de sécurité Vigipirate, ce qui a rendu le service d'ordre sensible à tout débordement du plan initial.

Mais ceci mis à part, l'impact a été puissant et les autorités gouvernementales ne peuvent plus nous ignorer.

Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont joints à nous le 15 Octobre 1995, et restez vigilants car notre combat pour une considération juste et équitable de notre environnement continue.

Le Président, G. SAVAGE

CONCERTATION

Le 23 Janvier, l'Advocnar était présente à la réunion tenue à Gonesse en présence des élus et du préfet CARRERE, chargé par le ministre PONS de l'étude du dossier d'extension de l'aéroport, dans le cadre de la concertation prévue avec les riverains et leurs élus.

Monsieur Carrère a d'abord retracé les bases du problème, où il était question de l'inexorable emprise de la déesse Economie sur les pauvres Rustres que nous sommes et du triste sort de notre brave compagnie nationale qui, faute de pouvoir faire atterrir ses avions, ne sait plus que faire pour colmater ses pertes.

L'opprobre était sur nous, empêcheurs de voler en rond, nous qui, à cause de nos oreilles sensibles, sommes bannis à jamais des rave-parties.

Avant que toute l'assistance ne se retrouve en sanglot et ne fasse circuler la sébile, certains mauvais esprits eurent l'audace d'évoquer le sort des quelques manants du Val d'Oise qui n'entendent pas grand chose aux décisions qui sont prises (d'une 3^e et 4^e pistes) pour n'être pas appliquées, foi de charbonnier, ou qui doutent que, si elle a une grande bouche, mère-grand, c'est pour mieux embrasser son enfant.

Aux questions par eux posées, Monsieur Carrère a apporté des réponses qui, incontestablement, feront la joie des spécialistes en sémantique dont le mémoire universitaire portera sur l'art de dire quelque chose sans rien dire, tout en donnant l'impression que l'on a dit quelque chose sur ce qui se devait d'être dit.

On a promis de se revoir, mais peut-être pas à la même place: qui dans un bureau ministériel, qui dans la bise des plaines de Roissy.

Mais, qui sait, le salut viendra peut-être du Ciel; depuis le temps qu'on vous le dit !

C.Carpentier

MEA CULPA

La manifestation du 15 Octobre dernier à Roissy avait rassemblé plus de riverains mécontents que les deux fois précédentes; c'est un bon signe.

Pourtant sa fin s'est terminée un peu dans le découragement et la déception; c'est un mauvais signe.

Mauvais signe qui pose des questions à nous, organisateurs.

Avons-nous été à la hauteur des attentes de nos adhérents ?

Bien sûr que non, puisque grogne il y a ! Et la part de déception qui n'est pas due aux résultats, apparemment maigres, obtenus, nous en voyons l'origine dans la faiblesse de notre communication avec vous. Il est vrai que, lorsque l'on suit un dossier régulièrement comme nous le faisons, dans la mesure de notre temps de bénévolat, on acquiert inconsciemment l'impression qu'il est universellement connu, que tout un chacun en saisit les méandres et les subtilités.

C'est évidemment une erreur de notre part. Mais sommes-nous les seuls en cause ?

Si vous nous avez aidés... non, si vous vous êtes déplacés ce jour là pour **vous** défendre, soyez-en d'abord remercié par tous ceux qui ont trouvé de bonnes excuses pour n'y point participer. Faites également ensuite votre examen de conscience : ai-je été assez actif dans le courant de l'année, ai-je fait tout ce que j'ai pu pour motiver mon voisin à rejoindre le mouvement, suis-je assez persévérant pour surmonter les difficultés ?

Allons ! Debout les morts, la bataille ne fait que commencer.

C.Carpentier

CHERCHE LOCAL

Notre Association s'apparente aux SDF, car nous n'avons aucun local pour nous réunir autre que les locaux mis à notre disposition gracieusement par les communes, et en l'occurrence, la commune de St-Gratien.

Nos documents, archives et matériels se trouvent chez divers membres du bureau.

Aussi nous sommes à la recherche d'un local de 25 à 50 m², moyennant loyer raisonnable bien sûr.

Si l'un d'entre vous possède un tel local ou a connaissance d'un tel local, qu'il contacte soit :

Monsieur Savage au 34.18.11.30 ou Monsieur Carpentier au 34.28.56.56.

DES RESULTATS MALGRE TOUT.

Les manifestants du 10 Octobre s'en sont rentrés, déçus des résultats obtenus. Ils ont raison et tort à la fois. Voici pourquoi.

Il était utopique de penser que le gouvernement allait nous accorder la fermeture totale de l'aéroport; partir avec une idée de ce genre n'est pas sérieux et ne peut qu'aboutir à une déception.

Combattre la création d'une piste supplémentaire et se retrouver avec deux de plus, c'est un coup dur difficile à admettre.

Demander la suppression totale des vols de nuit et l'obtenir pour les avions les plus bruyants, c'est un pas positif.

Mais le plus important, c'est la vague (les pessimistes diront "vaguelette") qui a suivi la manifestation. Voilà ce qu'elle nous apporte.

L' **A.P.P.M.**, ou avant projet de plan de masse, qui est le projet élaboré par Aéroport de Paris pour concrétiser l'extension de son aéroport, a été **dénoncé par le Gouvernement**.

Un nouveau projet sera examiné ; avant sa rédaction, le **gouvernement** a décidé de mandater le Préfet Gilbert CARRERE, qui mènera **discussions et rencontres avec la population**.

Ce **nouvel A.P.P.M.** sera ensuite **soumis à une enquête publique**.

De plus, la **responsabilité** de cette nouvelle étude a été **retirée à Aéroport de Paris** : c'est le **gouvernement** seul qui en prend la responsabilité.

Il faut maintenant transformer les essais !

C'est pourquoi nous devons rester mobilisés et ne pas succomber au découragement.

C.Carpentier

RECHERCHE UN 3ème AEROPORT

Depuis plusieurs années, nous considérons que la décision ferme et définitive de la création d'un 3ème aéroport parisien est un préalable à toute évolution du dossier. A ce niveau, l'ADVOCNAR aura contribué modestement au débat actuel même si rien n'est acquis, loin s'en faut.

Pour aider nos décideurs dans leur recherche, nous leur proposons une annonce du type :

Le Gouvernement de la République Française recherche :

- milliers d'hectares, en zone rurale de préférence, n'excluant aucune expropriation, à bons prix bien sûr
- à 100km maximum de la capitale, en plein champs de bettraves ou autres zones en jachère
- en liaison rapide avec Paris, si Paris n'est pas le centre de l'Europe, évitons des sites ravitaillés par les corbeaux
- avec des créations d'emplois, dans une région agréable, Picardie ou Beauce ?

Alors, la guerre du 3ème aéroport parisien aura-t-elle lieu ?

Que le "Sous-Préfet" Gilbert Carrère, le "super Ministre" Bernard Pons, ou nos "bons élus" se rassurent : nous leur donnons rendez vous, non pas en 2015, ni même en 1998, mais bientôt, car les abondants et récents articles de presse nous laissent craindre le pire, à savoir :

2 pistes actuelles + 2 pistes demain = Colère des riverains

D. Blaise

SYMPOSIUM

Les 15, 16 & 17 Novembre derniers s'est tenu à Paris un symposium sur les aéroports du futur, sous la présidence de l'Académie Nationale de l'Air et de l'Espace.

ADVOCNAR y a assisté.

Ce symposium réunissait des intervenants de tous les pays. Il avait pour objet une réflexion sur le futur du transport aérien en abordant des sujets aussi divers que l'organisation de l'espace aérien, la gestion des aéroports, le développement techniques des aéronefs, et, bien sûr, l'environnement.

Bien que ce dernier sujet ait fait l'objet d'une demie journée qui lui était spécialement consacrée, le soucis causé par les réactions des riverains aux nuisances engendrées transparaisait dans tous les exposés présentés, qu'il s'agisse de gestion ou d'extensions d'aéroports, des études en cours sur les futurs avions, ou de l'accroissement possible du trafic. Ces nuisances étaient évoquées comme étant un frein, une contrainte ou une donnée à prendre en compte dans tout développement envisagé.

Malheureusement, aucune solution miracle n'est apparue pour satisfaire le principe de base de chaque intervenant: "il faut suivre l'accroissement et le développement du transport aérien, tout en préservant et améliorant l'environnement". Deux axes de travail qui nous semblent fortement incompatibles.

Mais il est réconfortant de constater que ce problème de nuisances fait maintenant partie des hypothèses de travail des responsables de ce secteur d'activité; c'est un bon signe que nos voix ont fini par se faire entendre. Cela doit nous encourager à maintenir ferme la barre et à ne pas baisser les bras au premier coup de tabac.

C.Carpentier

ASSEMBLEE GENERALE

Veillez prendre note que notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 19 Mars 1996.

Le lieu n'est pas encore définitivement arrêté mais vous sera communiqué en temps utile.

COURRIER DES ADHERENTS

Ecrivez nous !

Dans le prochain numéro d'ADVOCNAR INFOS, cet emplacement sera peut-être celui de votre courrier

Bulletin réalisé par l'Association de Défense du Val d'Oise Contre les Nuisances Aériennes de Roissy
Place François Truffaut 95210 SAINT-GRATIEN Tél. : (1) 39.89.91.99